

La Vélomaritime

Plestin-les-Grèves | Penvénan | Section 1/5



Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor

- Itinéraire sur revêtement sablé
- Itinéraire partagé - sur route
- Itinéraire parallèle aux grands axes routiers accessible aux vélos
- Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre

EuroVelo - La Vélomaritime





Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - N3830
<http://www.actual.tm.fr> - actual@actual.tm.fr
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
 Numéro d'autorisation : 505-22/IMP/05-15

Panneau directionnel simple itinéraire EV4

Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages

Panneau boucle locale

Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental



Point information tourisme

Petite Cité de Caractère

Édifice religieux

Château visible

Musée, visites

Parc, jardin visible

Site archéologique

Site naturel

Maison Nature ou Maison de site

Point de vue

Km Distances

Accueil Vélo

Commerces

Aire de service pour camping-cars

Parking

Arrêt de bus

Gare SNCF

Site de baignade

Port

Dénivelé important

Pied à terre

Prudence

Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor

Itinéraire sur revêtement sablé

Itinéraire partagé - sur route

Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre

4 EuroVelo - La Vélomaritime

La Vélomaritime

Lanloup | Pordic | Section 3/5



Point information tourisme

Édifice religieux

Maison Nature ou Maison de site

Site naturel

Point de vue

Commerces

Aire de service pour camping-cars

Parking

Arrêt de bus

Site de baignade

Port

Dénivelé important

Pied à terre

Prudence

Km Distances

Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor

- Itinéraire sur revêtement sablé
- Itinéraire partagé - sur route
- Itinéraire parallèle aux grands axes routiers accessible aux vélos
- Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre

4 EuroVelo - La Vélomaritime

Panneau directionnel simple itinéraire EV4

Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages

Panneau boucle locale

Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental

Baie de Saint-Brieuc

Km

0 1 2 3

Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - N3830
<http://www.actuel.tm.fr> - actuel@actuel.tm.fr
 RÉPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
 Numéro d'autorisation : 505-22/IMP/05-15

Côtes d'Armor
Le Département

Informations randonnées
détailées sur le site internet
rando.cotesdarmor.com

Erquy
www.erquy-tourisme.com
Tél. : 02 96 72 20 12
www.vip-andre.org

Pléneuf-Val-André
www.vip-andre.org
Tél. : 02 96 72 20 12

Baie de Saint-Brieuc
www.baie-de-saint-brieuc.com
Tél. : 02 96 73 60 12
www.vip-chic.fr

Pour des renseignements complémentaires contactez vos Offices de Tourisme

5 grands itinéraires aménagés en Côtes d'Armor par le Département.
Cartes détaillées disponibles dans les offices de tourisme

Schéma vélo départemental

5 grands itinéraires aménagés en Côtes d'Armor par le Département.
Cartes détaillées disponibles dans les offices de tourisme

5 grands itinéraires aménagés en Côtes d'Armor par le Département.
Cartes détaillées disponibles dans les offices de tourisme

SCHÉMA VÉLO DÉPARTEMENTAL

EV4 Véloroute Voie Verte régionale

La Vélomaritime
Pordic | Pléneuf-Val-André

Les Côtes d'Armor à vélo

Bienvenue sur le réseau costarmoricain des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Édition 2020

Union Européenne
Le Département

Label de l'Union Européenne pour la promotion des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne
Label de l'Union Européenne pour la promotion des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne
Label de l'Union Européenne pour la promotion des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Plus d'infos sur cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département

Le Département roule pour vous

En Côtes d'Armor, le vélo fait l'unanimité : sa pratique ne cesse de progresser sur notre territoire. Aussi, dans le cadre du schéma vélo départemental lancé en 2004, le Département a engagé un vaste programme de dynamisation des réseaux cyclables. En améliorant les infrastructures et en créant de nouveaux itinéraires, les Voies Vertes et les Véloroutes, il propose aux amateurs d'escapades touristiques et familiales de découvrir le département autrement, en toute sécurité.



L'aménagement de la Véloroute littorale EV4, illustre cet engagement fort. À proximité de votre parcours, vous pourrez découvrir une partie du patrimoine costarmoricain.



Pour votre sécurité et une balade agréable pour tous

- Respectez le code de la route et les autres usagers.
- Soyez prudents et vigilants, notamment au niveau des croisements.
- Réglez votre allure en maîtrisant votre vitesse sur les voies vertes ou des véhicules.
- Face à un cavalier, restez toujours bien visible pour ne pas surprendre ou effrayer le cheval.
- Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé : pneus correctement gonflés, freins et feux en bon état de fonctionnement, kit de réparation, etc.
- Rendez-vous visible : signalez vos changements de direction et faites attention aux angles morts.



L'EuroVelo "La Vélomaritime" de Plestin-les-Grèves à Trémereuc

Un itinéraire vélo de 1500 km de La Manche à la Mer du Nord

Le tronçon d'itinéraire "Pordic - Pléneuf Val André" (66 km) fait partie intégrante de l'EuroVelo 4 "La Vélomaritime", un des huit grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne qui permet de relier Roscoff au Mont-Saint-Michel en longeant la côte nord-est de la Bretagne. En Côtes d'Armor, elle se déroule sur près de 260 km.

La Vélomaritime

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque, à la frontière Belge, la véloroute aménagée à plus de 90 % traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel et sa baie, les Plages du Débarquement, les falaises d'Étretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

Pour en savoir plus : www.lavelomaritime.fr

Le projet des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Depuis 2001, la Région Bretagne, les quatre départements bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations maillent le territoire de huit grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce projet dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le projet EuroVelo.

Véloroutes & Voies Vertes de Bretagne Schéma régional et interdépartemental



À savoir

Les voies vertes sont des aménagements in situ propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

Les véloroutes sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance reliant des régions entre elles et empruntant des voies à faible trafic automobile et des sections voies vertes.

Les boucles locales et/ou liaisons d'accès aux sites d'intérêt départemental sont des itinéraires de courte distance et, si possible, de faible dénivelé permettant de découvrir le patrimoine local d'intérêt départemental. Ils empruntent les petites routes communales et les routes à faible circulation automobile. Au-delà des liaisons présentées sur ce document, vous trouverez auprès des offices de tourisme du territoire des fiches descriptives de nombreuses autres boucles locales familiales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : velo.tourismebretagne.com

Accès et transports

- Rennes : 1h20
- Saint-Brieuc : 17 mn
- Saint-Malo / Portsmouth
Roscoff / Cork
Roscoff / Plymouth
- Paris / Saint-Brieuc : 2h14
- Ligne 1 Saint-Brieuc / Pordic / Paimpol
- Ligne 2 Saint-Brieuc / Pléneuf Val André / Erquy

Lignes de bus
Pour organiser vos déplacements en transports en commun en Côtes d'Armor, rendez-vous sur le site www.mobibreizh.bzh
Sur le réseau costarmoricain, les bus peuvent disposer de trois places en soute pour faire voyager votre vélo.

Réservez votre place impérativement au 0 810 22 22 22 la veille avant 17h.

Calculez vos itinéraires en train, car, bus, métro, tramway et bateau sur tout le territoire breton à partir du site www.mobibreizh.bzh

Parking d'accès

Piérin, au Légué : à Piérin, à partir de la voie rapide (RN 12), prendre la sortie en direction de "Saint-Laurent-de-la-Mer". 1 km plus loin environ, à "La Croix de Lormel", prendre à droite vers Le Légué. Le parking est situé au bas de cette route, au port du Légué, place de La Résistance.

Hillion : les parkings sont situés au centre-ville d'Hillion, près de la mairie, place Balabio et square Ernest Galliard.

Hébergements : une marque nationale Accueil Vélo

Pour vos étapes, des hébergeurs ont été sensibilisés et référencés pour leur capacité à accueillir, à la nuit, et à moins de 5 km des véloroutes et voies vertes bretonnes, les clientèles touristiques itinérantes et en séjour. Ces hébergeurs ont le souci d'offrir des équipements et services adaptés aux besoins des touristes à vélo : local de stockage des vélos, transport des bagages, petits déjeuners matinaux...

Pour connaître la liste de ces hébergements adaptés, contactez les Offices de Tourisme ou visitez le site internet rando.cotesdarmor.com

À voir, à visiter le long du parcours



La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

La Baie de Saint-Brieuc est classée réserve naturelle depuis 1998. Cette vaste échanture dans les cartes fait partie des 3 plus grandes baies de la côte Nord de la Bretagne. Du fond de la baie, la mer peut se retirer jusqu'à 7 km découvrant plus de 2 000 ha d'estran. Ce mouvement des marées permet un développement planctonique extraordinaire. La productivité y est la plus forte du monde, équivalente à celle de la forêt équatoriale. Pourtant, à nous visiteurs, ce milieu nous apparaît souvent comme un paysage désertique. Mais en y regardant de plus près, la surface du sable est marquée par les traces discrètes d'une multitude de mollusques et de vers vivants enfouis dans la vase. Ils constituent une réserve alimentaire pour de nombreux prédateurs. Les vasières ont un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique de la Baie de Saint-Brieuc. La Maison de la Baie, centre d'accueil et d'animations de la réserve naturelle, permet à tous les publics de découvrir les multiples richesses de la Baie de Saint-Brieuc.

Maison de la Baie à Hillion
> Tél. 02 96 32 27 98

Le port du Légué à Saint-Brieuc

Situé sur la rive gauche du Gouët, le Légué tire son nom du breton "Lez guer" ou "Ker", qui signifie près de la ville ou d'un gué. Au cœur du village du Légué, près du bassin de plaisance, de belles maisons anciennes sont encore visibles : ce sont des maisons d'armateurs du 18^e siècle. Ces demeures sont caractérisées par les hauteurs de toiture, les souches de cheminées sur les pignons et par une arrière-cour située dans le prolongement du vestibule. Pour entreposer les marchandises (sel, poissons, huiles, grains, toiles, vin, épices, résine...), le port disposait de "porches" (greniers). Sur les quais du Légué rive droite, à hauteur du pont tournant, un chemin permet d'accéder au parc et à la villa de Rohannec'h. Ce site départemental dominant la vallée du Légué, accueille des manifestations culturelles et citoyennes.

Villa Rohannec'h
> Tél. 02 96 77 32 96

Agenda des manifestations et visites du port, office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc
> Tél. 02 96 33 32 50

La coquille Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc

Le mollusque le plus célèbre de toute la baie est la coquille Saint-Jacques. Se nourrissant exclusivement de plancton qu'elle filtre, elle dépend de ces espèces minuscules ballotées par le courant pour croître. La baie de Saint-Brieuc (Saint-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux et Erquy) représente près de la moitié de la production française (plus de 6 500 tonnes). Depuis les années 90, soucieuses de préserver ce gisement, les organisations professionnelles, en collaboration avec l'Administration des Affaires maritimes, ont souhaité mettre en place une réglementation et un contrôle de la pêche très rigoureux. Les bateaux peuvent pêcher deux fois 45 minutes par semaine, de novembre à mars pour respecter les cycles de reproduction du bivalve qui aime se fixer sur les fonds sablonneux de la baie. Pour être incollable sur le sujet, des visites du port et de la Criée sont proposées.

Offices de Tourisme
St-Quay-Portrieux > Tél. 02 96 70 40 64
Erquy > Tél. 02 96 72 30 12

Les Dunes de La Ville Berneuf à Pléneuf-Val-André

Ce site naturel géré par le Département constitue l'un des derniers espaces dunaires non urbanisés de la baie de Saint-Brieuc. Pas moins de 175 espèces végétales ont été recensées sur ce lieu de dix hectares, notamment quelques orchidées adaptées aux sols sableux et une graminée, la lagure ovale, dont l'épi blanchâtre, rappelant une queue de lièvre, attire tous les regards. Pour maintenir cette biodiversité et limiter le développement des broussailles, des troupeaux de brebis parcourent la pelouse dunaire comme le faisaient autrefois les troupeaux de bovins, les meilleures terres étant réservées aux cultures.



Le château de Bienassis

Comme la plupart des châteaux, Bienassis, construit au 15^e siècle, a été détruit et reconstruit, transformé et agrandi. En 1760, le château est vendu à M. Visdelou de La Ville-Théart, commissaire des haras de Bretagne. Le comte donne une nouvelle splendeur au château en créant un potager et en plantant une grande avenue de chênes et autres essences qui sera pratiquement entièrement détruite lors de la tempête de 1987. En 1792, Bienassis est confisqué comme bien national et sert de prison pendant la Révolution. Ce sont les descendants de l'Amiral

Jules de Kerjégu, grand navigateur et militaire, qui en fit l'acquisition en 1880, qui occupent aujourd'hui la propriété. Le logis et les dépendances sont en grès rose d'Erquy. Visiter le logis et flâner dans les allées est un vrai plaisir pour les yeux : un jardin à la Française, 750 pieds de rosiers, une très belle vue sur l'arrière du château et le potager, entièrement clos... Le château, son grand escalier, la poterne d'entrée, le jardin et l'entrée sont classés Monuments Historiques depuis 1945.

Visites de mi-juin à mi-septembre, groupes toute l'année sur rendez-vous
> Tél. 02 96 72 22 03



Saint-Brieuc

Cette ville je l'ai vue la première fois avec des chemins de fleurs et une rue bordée de draps suspendus frais de pétales avec au loin à peine visible la tache bleue de la mer.

Cette mer qui est une présence cachée que l'on retrouve comme une promesse fidèle pour qui le désir a creusé des vallées profondes traversées par l'épreuve des ponts allés dont notre vie dédoublée garde mémoire.

Pouvoir marcher dans une rue envahie par un or soudain où les passants apparaissent en silhouette avec des ardoises de bordure d'ombre. Sentir en soi les cartes des rues closes et ouvertes les montées et les descentes par les voies du souffle. C'est vivre dans un ailleurs souverainement ici.

Poème d'Heather Dohollau, Saint-Brieuc, 10 février 2006

Les dunes de Bon Abri à Hillion

Dans la baie de Saint-Brieuc, Bon Abri est le seul et unique site dans lequel les vents ont provoqué la formation de dunes par l'accumulation de sable. Dans cette mosaïque de milieux (dunes, prairies, mares et boisements) qui se répartissent de la plage vers l'intérieur en bandes successives, le patrimoine naturel y est exceptionnel : plus de 350 espèces de plantes, 7 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles et 180 espèces d'insectes dont une nouvelle espèce d'araignée jamais signalée en Bretagne. Cette richesse a pu resurgir

dans les dunes de Bon Abri grâce à l'intervention du Conseil général il y a vingt ans. Aujourd'hui, les mares ont rempli les trous laissés par d'anciennes extractions de sable. Plus aucune trace ne subsiste du terrain de cross et de la décharge sauvage. Place aux tapis roses d'Orchis négligés dans les pelouses humides et aux cassements de la grenouille agile au printemps ! Bon Abri est un espace naturel départemental et fait partie intégrante de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc.



- Point information tourisme
 - Édifice religieux
 - Musée, visites
 - Parc, jardin visitable
 - Ouvrage d'art
 - Maison Nature ou Maison de site
 - Site naturel
 - Point de vue
 - Km Distances
 - Commerces
 - Aire de service pour camping-cars
 - Parking
 - Arrêt de bus
 - Gare SNCF
 - Site de baignade
 - Port
 - Dénivelé important
 - Pied à terre
 - Prudence
- Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor
- Itinéraire sur revêtement sablé
 - Itinéraire partagé - sur route
 - Itinéraire parallèle aux grands axes routiers accessible aux vélos
 - Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre
- 4 EuroVelo - La Véloroute
8 St Brieuc - Lorient

Panneau directionnel simple itinéraire EV4

Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages

Panneau boucle locale

Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental

SCHÉMA VÉLO DÉPARTEMENTAL
EV4 Véloroute Voie Verte régionale

La Véloroute
Pordic | Pléneuf-Val-André | Section 4/5

Le Département roule pour vous

En Côtes d'Armor, le vélo fait l'unanimité : sa pratique ne cesse de progresser sur notre territoire. Aussi, dans le cadre du schéma vélo départemental lancé en 2004, le Département a engagé un vaste programme de dynamisation des réseaux cyclables. En améliorant les infrastructures et en créant de nouveaux itinéraires, les Voies Vertes et les Véloroutes, il propose aux amateurs d'escapades touristiques et familiales de découvrir le département autrement, en toute sécurité.



L'aménagement de la Véloroute littorale EV4, illustre cet engagement fort. À proximité de vos parcours, vous pourrez découvrir une partie du patrimoine costarmoricain.



Le projet des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Depuis 2001, la Région Bretagne, les quatre départements bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations maillent le territoire de huit grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce projet dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le projet EuroVelo.

Véloroutes & Voies Vertes de Bretagne

Schéma régional et interdépartemental



À savoir

Les voies vertes sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

Les véloroutes sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance reliant des régions entre elles et empruntant des voies à faible trafic automobile et des sections voies vertes.

Les boucles locales et/ou liaisons d'accès aux sites d'intérêt départemental sont des itinéraires de courte distance et, si possible, de faible dénivelé permettant de découvrir le patrimoine local d'intérêt départemental. Ils empruntent les petites routes communales et les routes à faible circulation automobile. Au-delà des liaisons présentées sur ce document, vous trouverez auprès des offices de tourisme du territoire des fiches descriptives de nombreuses autres boucles locales familiales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : velo.tourismebretagne.com

L'EuroVelo "La Vélo maritime" de Plestin-les-Grèves à Trémereuc

Un itinéraire vélo de 1500 km de La Manche à la Mer du Nord

Le tronçon d'itinéraire "Erquy - Trémereuc" (60 km) fait partie intégrante de l'EuroVelo 4 "La Vélo maritime", un des huit grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne qui permet de relier Roscoff au Mont-Saint-Michel en longeant la côte nord-est de la Bretagne. En Côtes d'Armor, elle se déroule sur près de 260 km.

La Vélo maritime

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque, à la frontière Belge, la véloroute aménagée à plus de 90 % traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel et sa baie, les Plages du Débarquement, les falaises d'Étretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

Pour en savoir plus : www.lavelomaritime.fr

Pour votre sécurité et une balade agréable pour tous

- Respectez le code de la route et les autres usagers.
- Soyez prudents et vigilants, notamment au niveau des croisements.
- Réglez votre allure en maîtrisant votre vitesse à proximité des piétons sur les voies vertes ou des véhicules.
- Face à un cavalier, restez toujours bien visible pour ne pas surprendre ou effrayer le cheval.
- Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé : pneus correctement gonflés, freins et feux en bon état de fonctionnement, kit de réparation, etc.
- Rendez-vous visible : signalez vos changements de direction et faites attention aux angles morts.

À voir, à visiter le long du parcours



Le Cap Fréhel

Vaste plateau de grès culminant à 70 mètres au-dessus de la mer, le Cap Fréhel constitue le plus vaste ensemble littoral des côtes françaises. Ici, plus encore qu'ailleurs, la végétation a dû s'adapter aux conditions locales parfois extrêmes. L'ajonc, soumis aux vents violents et aux embruns, s'est développé en haut de falaise. Sur la lande tourbeuse, les linagrettes forment des dunes coniques et les renouilles, petites plantes carnivores, possèdent la particularité de se nourrir de la capture d'insectes. Sur les îlots et falaises continentales du Cap, l'ambiance sonore est surprenante : migrateurs ou sédentaires, de nombreux oiseaux marins y nichent : le fulmar boréal, les goélands, les mouettes et les cormorans, le guillemot de Troil et le petit pingouin. Le Cap Fréhel est aussi célèbre que son phare de 93 mètres et dont le feu porte à 110 km. Construit en 1950, il remplace l'ancien phare, bâti en 1847, détruit par les troupes allemandes lors de la dernière guerre mondiale.

Le Fort La Latte à Plévenon

Juché sur un cap rocheux de grès rose, ce château du Moyen-Âge a été souvent choisi comme lieu de tournages : "Les Vikings" de Richard Fleischer ou "Les Chouans" de Philippe de Broca. Aux 15^e et 16^e siècles, c'était un point stratégique puisqu'il se trouvait non loin des voies commerciales reliant Saint-Malo, la Normandie et les îles anglo-normandes. Si à partir de 1698 le château fut transformé en place forte sous les ordres de Louis XIV par un ingénieur de Vauban, il conserve encore le système défensif du 14^e siècle. Courtines, tours, ponts-levis, oubliettes, donjon ont traversé les siècles. Le Fort La Latte possède aussi un tour à boulets (1793). Sur le chemin menant au château se dresse un menhir, baptisé "le doigt de Gargantua". La légende dit que le géant l'aurait perdu alors qu'il enjambait la Manche afin de rejoindre les côtes d'Angleterre. On y trouve aussi la trace de son pied et de sa canne.

> Tél. 02 96 41 57 11
www.castellatate.com

L'estuaire de l'Arguenon

La zone de l'estuaire, mélange entre les eaux salées de la Manche et les eaux douces de l'Arguenon, peu profonde, riche en matières nutritives, accueille une vie très intense. Attirées par ce véritable garde-manger, les populations d'oiseaux fluctuent au fil des saisons. Avec un peu de patience, il est très amusant de les observer à marée montante et descendante se nourrir dans les vasières, en particulier les limicoles, qui se servent de leur bec en forme de pince pour attraper leurs proies dans l'eau, dans la vase ou sous un caillou. Selon la longueur de leurs pattes, ces "échantiers", marchent dans l'eau plus ou moins profonde à la recherche de nourriture essentiellement constituée de petits poissons et de crustacés.



La Baie de La Fresnaye

Les flots se retirent avec la marée découvrant les 2/3 des fonds de la Baie de La Fresnaye. L'immense estran large de 2 km et long de 6 est alors pris d'assaut hiver comme été par les pêcheurs à pied. Cette zone abritée, riche en plancton, a favorisé le développement de la conchyliculture. Le mode de culture des moules le plus répandu en Côtes d'Armor (98 %) est la culture de bouchots qui couvre 160 km de côtes. Cette technique consiste à capturer les larves flottantes de moules sur des cordes pendant la période estivale. Les cordages en fibres végétales garnis de jeunes moules sont ensuite enroulés autour de pieux de chênes de 5 à 6 mètres appelés bouchots, enfoncés dans le sédiment. Après seize mois de croissance, les moules se retirent sur les étalages des poissonniers de mai jusqu'à décembre. Dans la Baie de La Fresnaye, on élève aussi des huîtres mais en quantité moindre par rapport à l'ouest du département. L'activité conchylicole regroupe 32 concessionnaires et représente 27 foyers.



La vallée du Moulin de la Mer à Matignon

Ce vallon boisé est un exemple caractéristique des vallées côtières étroites de l'est des Côtes d'Armor. Dans ce petit espace très intime s'imbriquent des habitats naturels de grande valeur, des coteaux boisés, des zones humides d'eau douce et des marais littoraux. La petite vallée abrite encore en son cœur les ruines d'un vieux moulin. À l'époque où celui-ci était encore en activité, des conditions naturelles

favorables incitèrent les habitants des lieux à consacrer le plateau aux cultures agricoles et aux vergers. Ils surent exploiter les avantages de ce site en installant des troupeaux sur les prés salés. Le phénomène des marées fut lui aussi exploité afin de produire de l'énergie. Ainsi, jusqu'en novembre 2004, un moulin à marée juché sur une digue barrait la vallée à sa jonction avec la Baie de La Fresnaye. Pour information, un livret de découverte est disponible à l'office de tourisme du Pays de Matignon.



Le château médiéval de Gilles de Bretagne à Crèhen

Le site départemental du Guidlo se développe sur la rive droite de l'estuaire de l'Arguenon. Au cœur d'un espace naturel varié, le château fort du Guidlo se tient sur un éperon rocheux et domine les alentours. Il est bordé d'une hêtraie littorale au sud, d'une vasière au nord et offre un cadre privilégié pour l'observation du paysage. Les vestiges actuels du château datent principalement du 15^e siècle mais des recherches archéologiques menées depuis 1995 ont permis de connaître l'existence d'une première maison forte sur le site dès le 11^e siècle. Aujourd'hui, le visiteur peut découvrir le château avec son châtelet d'entrée, ses quatre tours d'angles reliées par de puissants murs, les courtines. Les logis du seigneur et les communs - cuisine, forge, écurie - s'appuyaient contre ces murs. Ayant subi les assauts de plusieurs guerres, le château a été progressivement abandonné et a servi de carrière de pierres après la Révolution. Il est propriété du Département depuis 1981.

Les marais maritimes de la Baie de Lancieux

La pointe rocheuse du Tertre Corlieu et le marais de Beausais, acquis en 1999 par le Conservatoire du littoral et gérée par la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude, sont situés dans la baie de Lancieux. La physiologie particulière de ce site trouve son origine au Moyen-Âge lorsque les moines bénédictins de l'abbaye de St-Jacut soulaient assécher les terres pour pouvoir les cultiver. Ils édifièrent ainsi des digues, crûsèrent des canaux et construisirent des vannes pour drainer les terrains. Grâce à un vaste programme de restauration entrepris par le Conservatoire, le Tertre Corlieu et le Marais retrouvent aujourd'hui une remarquable flore et regroupent de nombreux hêtes à plumes. Au printemps, ils se couvrent de magnifiques orchidées. Les marais littoraux de la baie sont encore aujourd'hui le domaine du pacage, en particulier pour les vaches qui viennent brouter la "pétrole" ou "obione", plante des prés-salés. Au marais de Beausais, à Ploubalay, un sentier de découverte des polders



permet de découvrir la beauté des lieux et de contempler la digue construite en 1754, constituée de vase sèche et de pierres taillées (documentation disponible à l'office de tourisme de Lancieux).



Des arbres aux silhouettes étranges

Ces formes d'arbres élevés et nouveaux très reconnaissables dans le paysage autour de la Rance et jusqu'au pays rennais sont spécifiques à la Bretagne : on les appelle les «ragosses». Les arbres du bocage prennent ces formes verticales lorsque les branches sont coupées périodiquement, tous les sept à neuf ans (arbres émondés). La tête est supprimée sur la ragosse, si bien que les branches repoussent après avoir été coupées. À l'origine, cette pratique était due aux anciens baux ruraux entre le propriétaire et le fermier. Le tronc était récupéré par le bois de charpente ou en bûches et les branches revenaient au fermier qui en faisait des fagots, notamment pour le bois de chauffage. Il existait également une complémentarité entre le système agricole et le cycle d'émondage : la parcelle était en culture quand les branches étaient coupées et elle était pâturée quand les branches repoussaient procurant ombrage aux animaux. Depuis les années 50 et l'arrivée de la chaudière au fuel,



cette pratique qui fait partie de l'identité des populations consciemment ou non, s'est maintenue même si le produit des «émondés» a été délaissé. Aujourd'hui, elle est fortement remise en cause par la diminution du nombre d'exploitants, par manque de temps, mais aussi par manque de transmission du savoir-faire. Parce qu'elle appartient au système bocager, la ragosse apparaît comme un élément du paysage important à conserver et un élément de préservation de la biodiversité. En vieillissant, le tronc de l'arbre forme des cavités qui deviennent des refuges pour certaines espèces d'oiseaux ou de petits animaux comme les chauves-souris.



Les dunes et la station balnéaire de Sables-d'Or-les-Pins

En partie fermée au nord par une flèche dunaire, l'estuaire de l'Islet d'environ 50 ha est baigné par la mer à marée haute et traversé par l'Islet à marée basse. La "Bouche d'Erquy" est classée au 5^e rang des marais maritimes de la façade atlantique pour la diversité de sa végétation avec 53 espèces végétales. Les marées et les vents dominants provoquent une dérive régulière du sable, créant ainsi une pointe sableuse qui repousse le cours de la rivière contre la falaise à l'ouest. Au début du 20^e siècle, les dunes occupent un espace très étendu. Mais en 1921, un promoteur un peu fou les fit disparaître en faisant surgir des villas luxueuses, des hôtels, un casino, de larges avenues, un golf et même une ligne de chemin de fer. Après un arrêt brutal lié à la crise économique de 1929, le développement de la station connut un second souffle après la Seconde Guerre Mondiale et devint la station familiale que l'on connaît aujourd'hui.

Le Cap d'Erquy

Presque en limite Est de la baie de Saint-Brieuc, le Cap d'Erquy pointe vers le large ses rochers décapités de grès rose. Erquy forme avec Fréhel une série géologique composée de grès âgés de 460 millions d'années. Cette roche sédimentaire se présente sous forme de couches épaisses et régulières ou alternent dépôts fins ou plus grossiers. Le "grès rose d'Erquy", affleurant sur la face sud du Cap où il fut exploité jusqu'au milieu du 20^e siècle, est une roche très dure qui constitue une unité très originale pour le massif armoricain. Sur les hauteurs des lacs bleus, un sentier propose de découvrir la fabuleuse aventure humaine qui s'est déroulée sur le site, un parcours sur les traces des anciens carriers surnommés "les sabots rapés" (livret disponible à l'Office de Tourisme).

Les ouvrages d'art Harel de La Noë



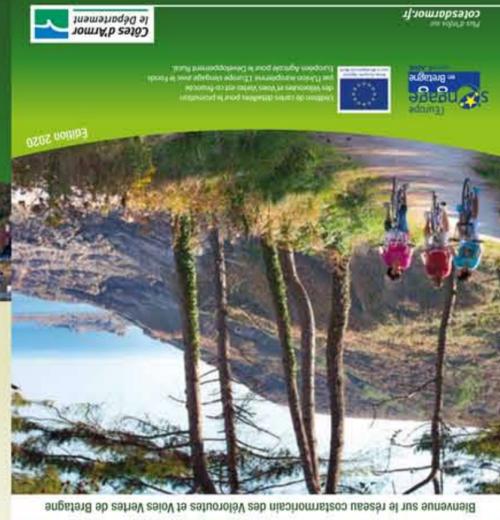
L'itinéraire vélo La Littorale emprunte une ancienne voie ferrée qui reliait Yffiniac à Saint-Malo. Sur son parcours, deux ouvrages d'art ont été créés par l'ingénieur costarmoricain des Ponts et Chaussées, Harel de La Noë, pour franchir la vaste prairie humide de l'estuaire de l'Islet : le pont des marais (moins de 30 m de long) et la passerelle de la Côbière (150 m de long), la plus importante des passerelles subsistant dans le département. Ces deux constructions en béton armé préfabriqué font partie des 80 ouvrages conçus par l'ingénieur, chargé d'étude et de réalisation de 450 km de voies ferrées dans les Côtes du Nord. Le pont des marais présente la particularité d'avoir été réalisé en éléments à proximité du site puis assemblé à la manière d'un mecano. Non entretenus depuis l'arrêt de la ligne ferroviaire, les deux ouvrages ont nécessité des travaux de réparation afin d'assurer leur franchissement en toute sécurité, sans dénaturer leur architecture initiale.

Les moulins actionnés par les marées

Le nom de la Rance signifie «grand fracas». Il fait référence à la violence avec laquelle les eaux de la marée s'engouffraient deux fois par jour dans la ria de la Rance lorsque l'embouchure de l'estuaire n'était pas encore barrée par la construction de l'usine marémotrice. En raison de son très fort marnage de 12 mètres, la Rance de cette époque était bordée par de nombreux moulins. L'un de ces quinze moulins à marée est visible à Plouër sur Rance, près du port : le «moulin de la cale». Leur fonctionnement était simple : la marée montante ouvrait les portes pivotant sur la digue et remplissait le réservoir. Une fois plein, les portes se refermaient d'elles-mêmes. Au reflux, il suffisait de lever les vannes des «coursiers» pour que l'eau s'écoule et entraîne la roue du moulin. Très souvent, un moulin à



Peinture de Jean Luyoy



Logos for EV4 Véloroute Voie Verte régionale, SCHEMA VELO DEPARTEMENTAL, and other regional initiatives.



Pour des renseignements complémentaires contactez vos Offices de Tourisme

Dinan Cap Fréhel tourisme
Tél. 0 295 95 01 22
info@dinan-capfrhel.com
www.dinan-capfrhel.com

Logos for Bretagne and Côtes d'Armor Département.

Plus d'infos sur cotesdarmor.fr

Informations randonnée détaillées sur le site internet rando.cotesdarmor.com



Panneau directionnel simple itinéraire EV4
Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages
Panneau boucle locale
Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental

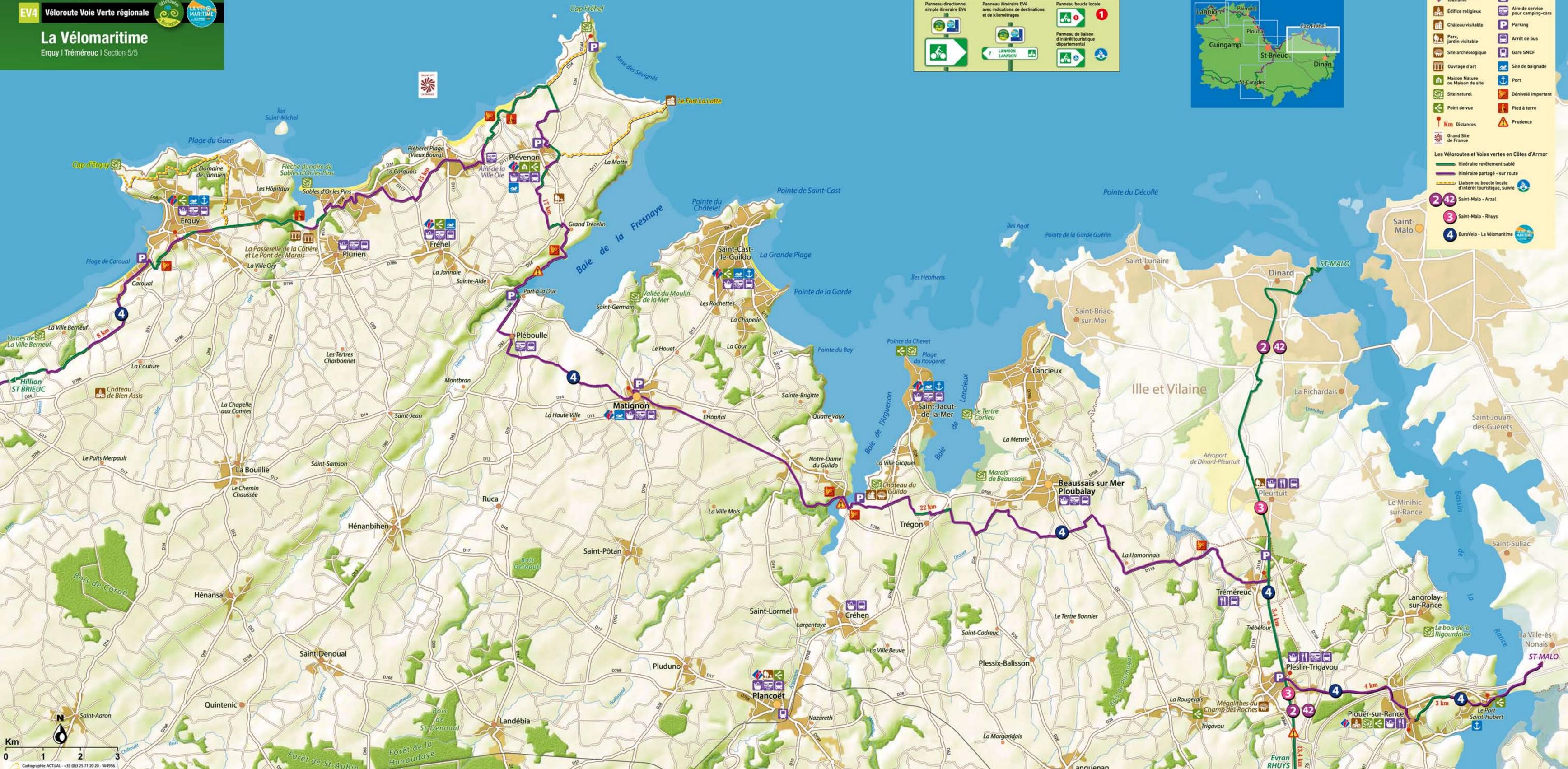


Point information touristique
Édifice religieux
Château visitable
Parc, jardin visitable
Site archéologique
Ouvrage d'art
Maison Nature ou Maison de site
Site naturel
Point de vue
Km Distances
Grand Site de France

Commerces
Aire de service pour camping-cars
Parking
Arrêt de bus
Gare SNCF
Site de baignade
Port
Dénivelé important
Pied à terre
Prudence

Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor

- Itinéraire revêtement sable
- Itinéraire partagé - sur route
- Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre
- 2 42 Saint-Malo - Arzal
- 3 Saint-Malo - Rhuy
- 4 EuroVelo - La Vélomaritime



Km
 0 1 2 3
 Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - W4956
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION - 03/19
 ACTUAL: <http://www.actual.tm.fr> - actual@actual.tm.fr